

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquête public Carrière Commune Val du Layon

**Date :** Mon, 4 Oct 2021 08:30:30 +0200

**De :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Bonjour Mme l'enquêtrice public.

Je vous joint ma lettre concernant la carrière.

Voici les raisons pour lesquelles je suis opposée à la réouverture de la carrière.

- Un danger pour nos enfants qui prennent le transport scolaire tous les jours et qui vont croiser des 30 tonnes sur un axe sinueux et qui n'est pas calibré pour une telle circulation. (Rotation de 15 trajets jour)

- Nos collectivités donnent en subventions des sommes considérable pour la protection de la nature ENS.

La carrière est située dans cette zone ENS.

Nous marchons sur la tête !!!

- Pour les citoyens de St Aubin de Luigné et de l'Orchère les désagréments seront multiples.

Les particules fines.

Les vibrations.

Dévalorisation de leurs biens immobiliers.

Tarissement de leurs puits.

Le calcaire pour l'élevage intensif n'est plus d'actualité soyons logiques et cohérents.

Merci pour l'attention que vous porterez à cette lettre.

Cordialement